

LE PLUS – QUE - PARFAIT

I- Généralité :

Le plus-que-parfait est un temps composé formé de l’auxiliaire **avoir** ou **être** à l’imparfait de l’indicatif plus le participe passé du verbe à conjuguer.

Le plus-que-parfait exprime une action passée, antérieure à une autre action passée exprimée à l’imparfait.

Exemples :

- Les pêcheurs avaient pêché un gros poisson. Nous avons aménagé un couloir pour le passage des animaux. Les animaux étaient allés aussitôt à l’abreuvoir.
- Quand j’avais rempli les abreuvoirs, les animaux arrivaient.

Evaluation : Mets au plus que parfait ou à l’imparfait selon le cas.

Quand on **avait ramassé** les déchets, on les **recyclait**. Les gens **rentraient** quand ils **avaient fini** de ramasser les déchets. Après que les élevés **avaient arrosé** la cour, ils la **nettoyaient**.